

# DROIT À L'IMAGE

## Demande d'autorisation

Durant ses activités (cours, ateliers, stages, formations, présentations sur scène, répétitions, représentations), des prises de vue (photos et/ou vidéos) peuvent être réalisées par les équipes de l'Ecole de la Scène (EDLS).

Les prises de vue réalisées à ces occasions peuvent être visibles sur les panneaux d'affichages de nos deux campus, sur le site internet ou sur nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

L'Ecole de la Scène est particulièrement attentive au respect de la personne de chaque élève au travers de la diffusion de son image : les élèves qui apparaissent sur les prises de vue (photos et/ou vidéos), le plus souvent en compagnie d'autres, ne sont pas nommés. Ils ne sont donc identifiables que par des personnes proches.

Soucieuse de respecter les législations belges et européennes relatives à la protection des données personnelles, l'Ecole de la Scène ne peut publier une photo/vidéo de l'élève (enfant ou adulte) sans obtenir l'accord.

À défaut de consentement de votre part, aucune photo/vidéo de l'élève (enfant ou adulte) ne pourra être publiée. Dans d'éventuelles photos de groupe, nous veillerons à ce que l'élève ne puisse être identifié (visage flouté, vue de dos, etc.).

Nous vous invitons à nous confirmer sur le formulaire d'inscription votre autorisation ou votre refus quant à l'utilisation éventuelle de photographies/de vidéos de votre enfant (cours enfants et ados) ou de vous-même (cours adultes) dans le cadre de l'utilisation telle que précisée dans cette communication.

